



## Communiqué de presse

Montpellier, le 3 décembre 2019

- Transformation publique -

### Les Régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur refusent la relégation de leurs territoires

Par courrier, en date du 3 décembre, la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Carole DELGA, et Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France, ont interpellé le Premier Ministre sur la répartition territoriale des fonctionnaires d'Etat annoncée le 15 novembre dernier, répartition qui isole le grand Sud de la France du reste du territoire.

Lors de l'annonce des premières relocalisations de près de la moitié des agents des services de l'Etat sur les territoires, le Sud de la France - comprenant le territoire de l'Occitanie et le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur - ne s'est vu affecté aucun service d'ici l'échéance 2022, pas même d'affectation sans localisation précise. Cette décision a été prise alors même que de nombreux secteurs sont identifiés comme appartenant à la « France périphériques » dans les études géographiques et sociologiques récentes.

Il reste aujourd'hui 3 457 postes à redéployer et les Régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent avoir la garantie de la part du Comité Interministériel de la Transformation Publique que ces affectations comprendront le Sud de la France au même titre que les autres territoires français et dans les mêmes délais.

« La fermeture des services publics de proximité est une véritable préoccupation pour les habitants. Plus que jamais sur nos territoires, le sentiment de relégation s'installe fortement. Il n'est pas concevable que nos concitoyens ne bénéficient pas des mêmes services et des mêmes moyens que ceux des autres territoires. Si ce nouveau service doit permettre une meilleure écoute et une simplification de la vie de chacun, il doit être accessible aux habitants du Sud de la France. Il s'agit ici de l'un des principes fondamentaux de notre République, celui de l'égalité de tous devant le service public. Je compte sur le premier ministre et son gouvernement pour le faire respecter. », a déclaré la Présidente de la Région Occitanie, Carole DELGA.

« Le grand Sud de la France ne peut pas être oublié dans cette nouvelle répartition des fonctionnaires d'Etat. En effet, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un territoire économique fort, où 5 millions d'habitants et leurs territoires ruraux ont besoin des services publics de proximité autant que le reste de leurs concitoyens français. Il faut être cohérent et joindre les actes à la parole. Nous ne pouvons pas être marginalisés lors de cette décision qui se veut être à l'écoute des besoins des habitants. Je compte sur Edouard PHILIPPE pour entendre notre demande et rétablir le juste équilibre » indique Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

**[Veillez trouver en pièce jointe le courrier cosigné à l'attention du premier ministre.](#)**

#### ■ **Contacts Presse :**

Région Occitanie : Audrey PORTERON : [audrey.porteron@laregion.fr](mailto:audrey.porteron@laregion.fr) - Tél : 04.67.22.63.62 - Port. : 06.40.37.58.22 - [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Margaux MASSONNAT : [mmassonnat@maregionsud.fr](mailto:mmassonnat@maregionsud.fr) - 04.88.73.60.27